2016

RAPPORT D'ACTIVITÉS

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DE L'OUEST RHODANIEN

Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien

SOMMAIRE

La COR

3 Éditorial du Président
4 Les élus de la COR
7 Les compétences de la COR
8 Direction Générale
9 Communication

Vie institutionnelle

10 Secrétariat général
11 Ressources humaines
13 Marchés publics
14 Finances
14 Mutualisation

Aménagement et développement

15 Accueil, développement et immobilier d'entreprises
16 Développement local durable
20 Tourisme

Infrastructures et réseaux

22 Informatique des écoles
22 Assainissement
23 Voirie
24 Gestion des déchets

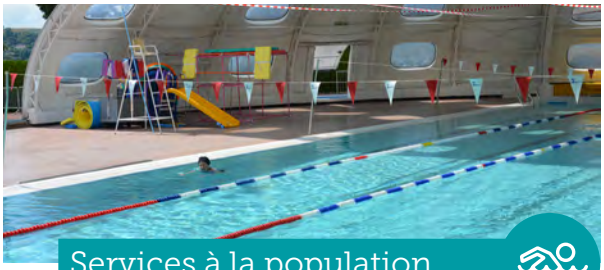

Services à la population

26 Piscines
27 Transports et mobilité
27 Culture

Politiques urbaines

30 Habitat
31 Autorisations du droit des sols
31 Politique de la Ville

Rapport d'activités 2016 de la Communauté de l'Ouest Rhodanien édité en interne sur papier recyclé.
Diffusion gratuite. Vente interdite.
Conception : COR - Crédits photos : COR - Florence Corbalan - BR
Ne pas jeter sur la voie publique

ÉDITORIAL DU PRÉSIDENT

Michel MERCIER,
Président de la COR
Sénateur du Rhône,
Maire de Thizy les Bourgs

La COR aura vécu en 2016 sa première année de fonctionnement en Communauté d'Agglomération.

Les responsabilités nouvelles qui nous ont été conférées à ce titre, par nos communes (écoles de musique, piscines, musées...) et par la Loi (les transports), n'auront pas été accompagnées en 2016, malheureusement, du surplus de dotation financière de l'État que nous étions en droit d'espérer.

Il est vrai que nous devrons dorénavant, de plus en plus, nous accommoder de baisses de dotations et de subventions qui vont résulter à la fois :

- de la nécessité impérieuse de réduire le déficit public de la nation,

- mais aussi de l'évolution des politiques menées localement par le Département et la Région.

Les temps sont à la diminution de la dépense publique, la COR et ses 34 communes vont devoir y prendre toute leur part.

Mais concernant le « manque à gagner » bien réel que nous avons constaté sur les dotations de l'Etat en 2016 (celles-ci ont diminué de 400.000€ alors qu'elles auraient dû augmenter de 800.000€), nous avons engagé les négociations nécessaires avec le Ministre concerné et obtenu (en partie) gain de cause sur l'exercice 2017... Fort heureusement compte-tenu de la prise en charge effective de la compétence transport au 01/01/2017, et au mieux de ce que nous pouvions espérer dans le contexte actuel.

Plus que jamais, sur l'exercice 2016, la priorité a donc été donnée aux services d'optimiser la gestion des moyens dont nous disposions (faire mieux avec moins, en diminuant nos charges de fonctionnement pour maintenir et si possible améliorer nos capacités d'investissement).

Il reste que le volume des services publics que nous portons, en Communauté d'Agglomération, est beaucoup plus important que par le passé ; l'enjeu d'une meilleure gestion, plus efficace et plus transversale, en favorisant les mutualisations, n'en est que plus stratégique.

Notre objectif, au final, est de diminuer le coût de certains services comme la voirie, l'assainissement, les déchets, les piscines... pour dégager des moyens afin de soutenir le développement économique et résidentiel de notre territoire.

Ce développement nécessite des moyens financiers, il nécessitera aussi que nous puissions disposer à terme, à travers un SCOT propre à notre territoire et d'autres outils (comme une SEMPAT), des moyens règlementaires et opérationnels adaptés aux ambitions de notre territoire.

Michel MERCIER
Président de la COR

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES EN 2016

Affoux
Michel DEGRANDI

Amplepuis
René PONTET

Jean-Jacques CARLETTO

Didier FOURNEL
Démission du Conseil le 29/09/2016
Remplacé par **Jean-Marc GUILLOT**

Séverine FARGEOT

Angélique GONIN-CHARTIER

Virginie JANDET

Emmanuel GIRARD

Serge VOYANT

Ancy
Christine DE SAINT JEAN

Chambost-Allières
Philippe BONNET

Chénelette
Bernadette BLEIN

Claveisolles
Dominique DESPRAS

Cours
Michel LACHIZE

David GIANONE

Gabriel BOUCAUD

Patrice VERCHERE
Démission du Conseil le 16/04/2016
Remplacé par
Jean-Claude CABOUX

Annie DEVEAUX

Ginette MANARY

René MILLET

Frédéric GASCON

Cublize
Olivier MAIRE

Julie BOCHARD

Dareizé
Bernard ROUX

Dième
Hubert ROCHE

Grandris
Jean-Pierre GOUDARD

Colette FORY

Joux
Guy HOFSTETTER

Lamure-sur-Azergues
Bernard ROSSIER

Les Olmes
Anne-Marie VIVIER-MERLE

Les Sauvages
Annick GUINOT

Meaux-la-Montagne
Gérard MOUREY

Pontcharra-sur-Turdine
Jacques NOVE

Georges CLUGNET

Nathalie ESTIENNE

Poule-les-Echarmeaux
Françoise MELINAND

Ranchal
Denis LONGIN

Ronno
Philippe LORCHEL

Saint-Appolinaire

Pascal
REYNARD

Saint-Bonnet-le-Troncy

Pascal
TOUCHARD

Saint-Clément-sous-Valsonne

Sylvie
MARTINEZ

Saint-Forgeux

Gilles
DUBESSY

Christelle
LAFFAY

Saint-Jean-la-Bussière

Pierre
GUEYDON

Saint-Just-d'Avray

Christine
GALILEI

Saint-Loup

Jean-Pierre
JACQUEMOT

Saint-Marcel-l'Éclairé

Hervé
DIGAS

Saint-Nizier-d'Azergues

Jean-Yves
LABROSSE

Saint-Romain-de-Popey

Guy
JOYET

Géraldine
CHEVRET

Saint-Vincent-de-Reins

Jean-Pierre
LEITA

Tarare

Bruno
PEYLACHON

Josée
PERRUSSEL-BATISSE

Alain
SERVAN

Jean-Paul
DUPERRAY

Philippe
TRIOMPHE

Alain
PERONNET

Fabienne
LIÈVRE

Fabienne
VOLAY

Rachelle
GANA

Jean-Marc
BUTTY

Laura
GAUTIER

Mylène
LAURENT

Thomas
CHADŒUF-HOEBEKE

Najet
AERNOUT

Céline
DAUBER
Démission du Conseil
le 06/11/2016

Thizy les Bourgs

Michel
MERCIER

Patrick
AURAY

Colette
DARPHIN

Daniel
LARGENT

Cédric
CHALON

Michèle
LONGERE

Nathalie
LIONS

Marion
ROCHARD

Jérôme
TOURNIER

Valsonne

Patrick
BOURRASSAUT

Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien

LES COMPÉTENCES DE LA COR

Changement de statut de Communauté de Communes à Communauté d'Agglomération

Au 1er Janvier 2016, la Communauté de l'Ouest Rhodanien est devenue une Communauté d'Agglomération.
Cela n'a pas induit de changement majeur pour les habitants, mais a permis à la collectivité d'élargir son champ de compétences et ses domaines d'intervention.
La COR exerce des compétences **OBLIGATOIRES**, mais aussi, de son choix, des compétences **OPTIONNELLES** et toujours des compétences **FACULTATIVES**, qu'elle exerçait déjà en tant que Communauté de Communes.

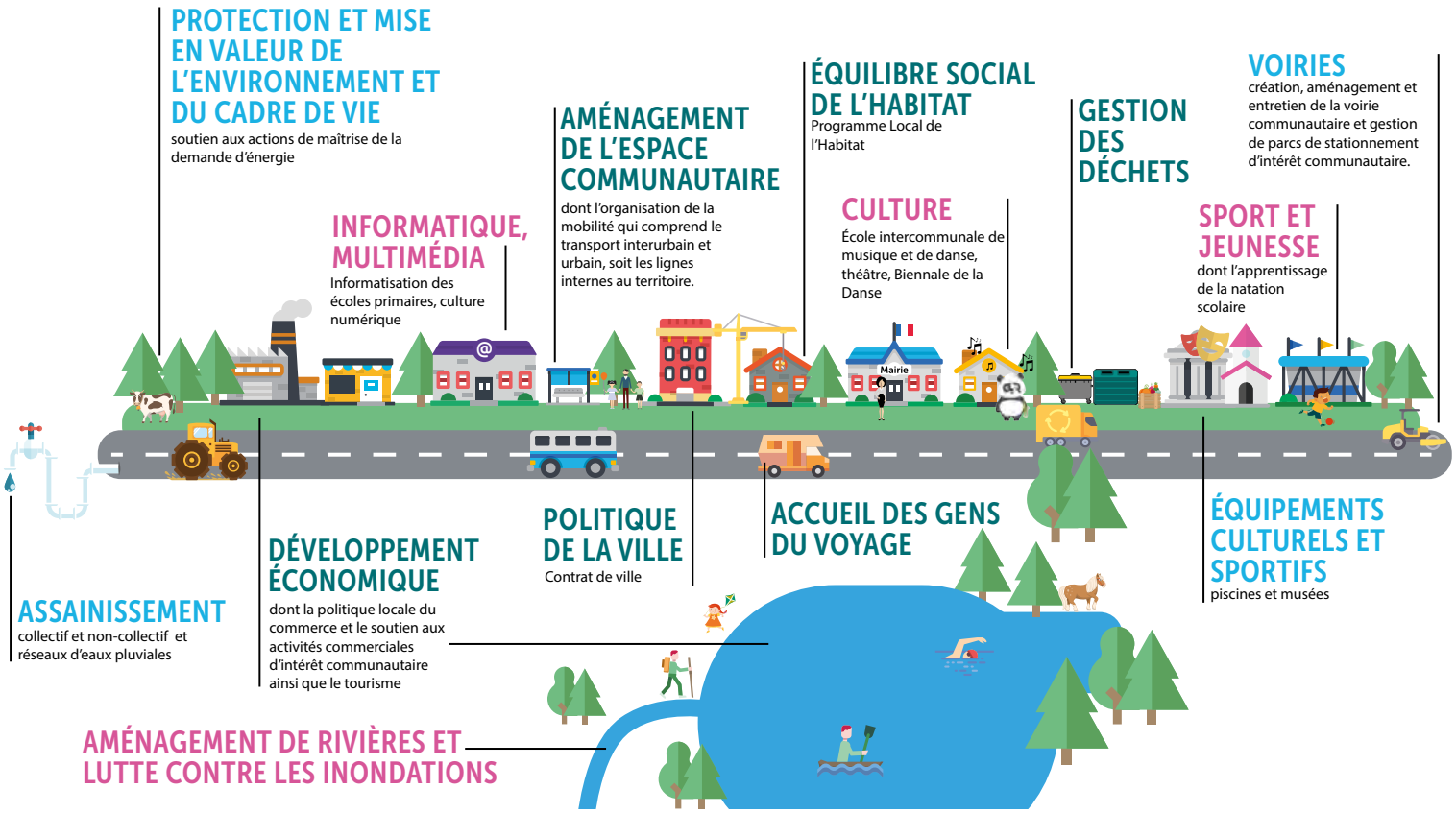

DIRECTION GÉNÉRALE

Les grands chantiers de la Direction Générale en 2016

Gérer la transformation de la COR en Communauté d'Agglomération : une communauté de projet, qui devient, de plus en plus, une communauté de gestion.

La nouvelle Communauté d'Agglomération, c'est en effet de nouveaux services et équipements publics communautaires très coûteux à gérer : deux piscines supplémentaires, deux musées, une école de musique.

Ces services et ces équipements transférés par les communes l'ont bien entendu été avec les personnels communaux affectés à leur gestion : la COR a donc connu en 2016 une augmentation nette significative de ses effectifs ; elle va devoir désormais supporter, dans la durée, une augmentation mécanique accrue de sa masse salariale.

Dans ces conditions, l'enjeu de la maîtrise de la masse salariale devient tout à fait stratégique.

Sur le volet Gestionnaire (finances et ressources humaines), nous avons mis en œuvre un plan d'économies substantielles.

Le contexte général, économique et financier, est évidemment tout à fait contraint et il le sera de plus en plus à l'avenir. Dans ces conditions, sauf à alourdir la fiscalité locale - ce dont nos élus ne veulent pas - il n'y a qu'un scénario possible, celui de la réduction de la dépense publique communautaire, partout où cela est possible et souhaitable.

La rationalisation des dépenses de la commande publique nous a permis de générer des économies substantielles sur certains chapitres budgétaires en 2016.

Le personnel a également été géré à l'économie, dans un souci de maîtrise de la masse salariale et de l'effectif global ; les hausses d'effectifs induites par les transferts de compétences ont pu être (en partie) compensées pas des réductions d'effectifs dans certains services (non remplacement suite à certains départs ; les recrutements pour pourvoir à des remplacements ont été limités au maximum, les solutions de reclassement en interne ont été privilégiées.

Certaines dépenses d'investissement ont également pu être réduites sur l'exercice ou différées (sur la voirie, l'assainissement, les déchets...) ; le recours à l'emprunt a été réduit au maximum.

Mais il fallut également gérer un sérieux manque à gagner: en effet, les majorations de dotations prévues en 2016, du fait du passage en communauté d'agglomération, n'ayant pas été au rendez-vous, il a fallu compenser, par des économies, un manque à gagner sur l'exercice d'environ 800 000€.

Fort heureusement, la mise en œuvre de la compétence transports, hors transport à la demande (réseau CORUS) a été différée d'un an.

Sur le volet managérial, nous avons poursuivi trois objectifs pour une meilleure efficacité du service rendu :

1-Pour une mise en œuvre plus efficace de nos actions, nous avons mis en place une organisation du travail en transversalité : le mode projet.

2-Pour une meilleure efficacité du service global rendu par la COR et par les communes, nous avons élaboré et mis en œuvre un premier schéma de mutualisation des services

Sur le volet stratégique, nous avons poursuivi la réflexion prospective sur l'aménagement de notre territoire : réflexion sur le SCOT et mise en place du Conseil Local de Développement.

Missions

> Vérification de tous les actes de la collectivité, coordination du travail des agents et appui aux élus.

> Animation des réunions hebdomadaires de l'équipe de direction (la direction générale, les 5 directeurs de pôles et la responsable de la communication), et d'un comité de direction (équipe de direction associée de tous les chefs de services ou de projets) tous les deux mois.

> Participation :

- Aux réunions des instances représentatives de la gestion du personnel, communes avec Tarare et Thizy les Bourgs (comité technique et comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail).
- Aux réunions des Comités exécutifs (une toutes les trois semaines, en préalable aux réunions de Bureaux et de Conseils) aux côtés du Président et des Vice-Présidents.

COMMUNICATION

Plus d'une centaine d'outils de communication ont été conçus : affiches, flyers, dépliants.

La COR a choisi de mettre fin au marché de conception par un prestataire extérieur le 31 décembre 2016 et de privilégier la création graphique en interne.

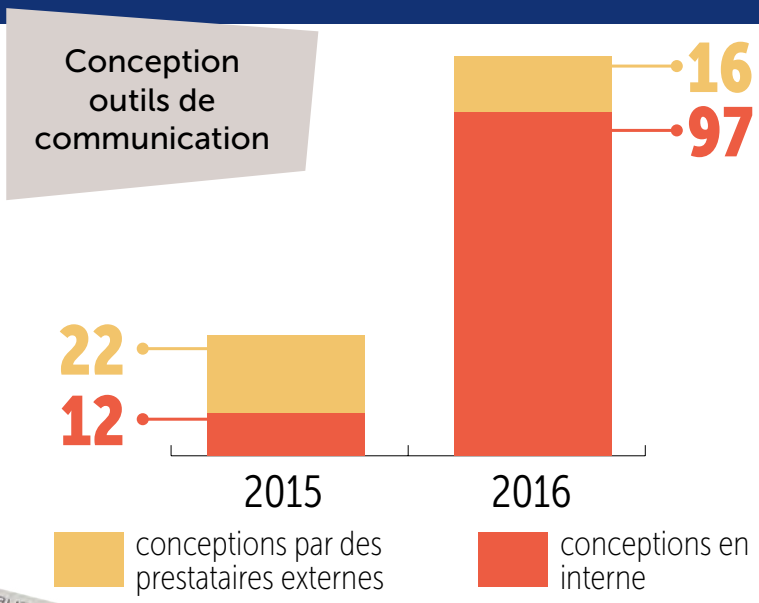

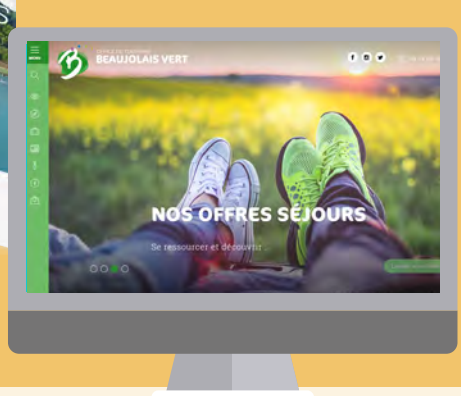

Numérique

Coordination de la création du site internet **www.beaujolaisvert.com**

5 comptes Facebook

Les pages facebook permettent d'informer sur les actions mises en œuvre par la COR.

- **+ 305** j'aime — COR : **908** j'aime
- **+ 322** j'aime — Beaujolais Vert Tourisme : **982** j'aime
- **+ 363** j'aime — Lac des Sapins : **2 961** j'aime
- **+ 103** j'aime — Pépinières d'entreprises : **369** j'aime
- **+ 154** j'aime — Piscines : **769** j'aime

1 compte Twitter

- **+ 111** abonnés — COR : **343** abonnés

VIE INSTITUTIONNELLE

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

14
Bureaux Communautaires

4
Conseils Communautaires

349
délibérations prises

28
arrêtés

26
décisions du Président

Bureau Communautaire
Conseil Communautaire

14 JANVIER
ÉCONOMIE
Espace de coworking à Lamure-sur-Azergues

3 MARS
HABITAT
Arrêt du projet de PLH de la COR pour la période 2016-2021

23 MARS
MUTUALISATION
Mise en œuvre de 3 services communs :
- Assistance à la passation de marchés
- Formation
- Assistant de prévention

7 AVRIL
COMMERCE
Lancement des aides directes à la modernisation dans le cadre du démarrage anticipé de l'opération FISAC

29 AVRIL
DÉVELOPPEMENT DURABLE
Candidature au titre des grands projets d'investissement (photovoltaïque)

2 JUIN
MOBILITÉ
Projet de développement de l'autopartage entre particuliers

16 JUIN
FINANCES
Vote des budgets et comptes administratifs

25 JUILLET
DÉVELOPPEMENT DURABLE
Mise en œuvre du programme d'actions TEPos Croissance Verte
Lancement d'une étude de méthanisation sur Amplepuis-Thizy
Engagement de la COR dans la démarche CIT'ERGIE

1ER SEPTEMBRE
AGRICULTURE
Aide exceptionnelle aux exploitations touchées par la grêle

22 SEPTEMBRE
POLITIQUES CONTRACTUELLES
Création d'un Conseil de Développement
HABITAT
Adoption définitive du PLH de la COR pour la période 2016-2021
POLITIQUE DE LA VILLE
Composition du Conseil Intercommunal Sécurité et Prévention de la Délinquance (CISPD) 2016-2021
URBANISME
Création d'un SCOT à l'échelle de la COR

17 OCTOBRE
FOND EUROPÉENS
Portage du GAL Beaujolais Vert et du Programme Leader

2 DÉCEMBRE
POLITIQUES CONTRACTUELLES
Composition du Conseil de Développement
Contrat de Ruralité

22 DÉCEMBRE
TOURISME
Schéma Local d'Organisation du Tourisme (SLOT) du Beaujolais
TRANSPORT
Convention relative à la délégation temporaire de compétence en matière de transport public avec le Département

RESSOURCES HUMAINES

Les effectifs permanents (31/12/2016)

130 = agents 118,79 ETP

91 agents titulaires ou stagiaires

77% d'agents à temps complet

23% d'agents à temps partiel

39 agents contractuels

Dépenses de personnel 2016

5,8 Millions € contre 4,8 Millions en 2015 soit environ + 20,80%.
Les effectifs ont augmenté dans le même temps de plus de 31% avec les transferts de personnel ; le ratio est donc plutôt favorable.

Répartition des agents par Direction et Pôles

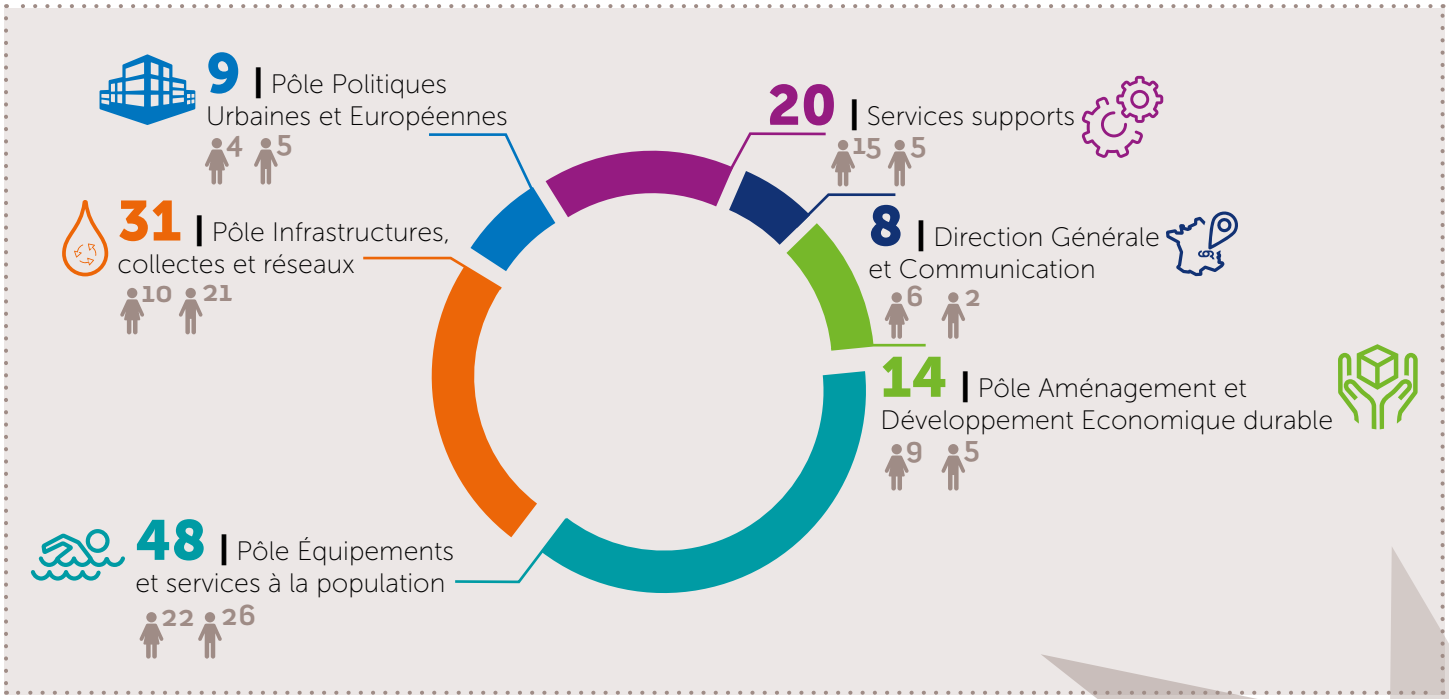

Répartition par tranche d'âge

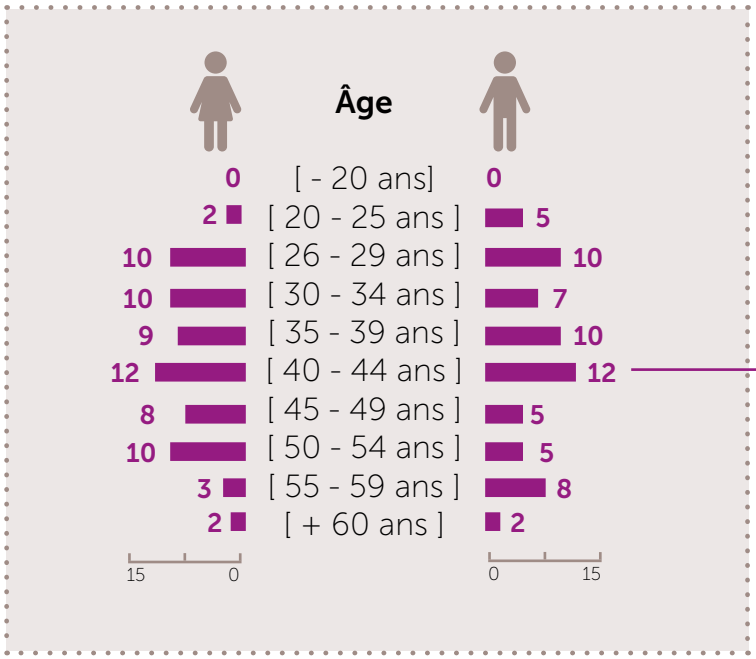

40 ans
moyenne d'âge des agents

66 femmes

64 hommes

Mouvements de personnel (+ 31%)

	Effectif au 31 décembre 2015	Arrivées et transferts* en cours d'année 2016	Départs en cours d'année 2016	Effectif au 31 décembre 2016
Fonctionnaires	75	+ 23	- 7	91
Agents non titulaires occupant un emploi permanent	24	+ 22	- 7	39
Total (emploi permanent)	99	+ 45	- 14	130

**Rappel : Transferts des personnels de l'École de Musique (13), des Musées (4) et de la Piscine de Cours (7) au 1er janvier 2016 et turnover dans les Centres Nautiques.*

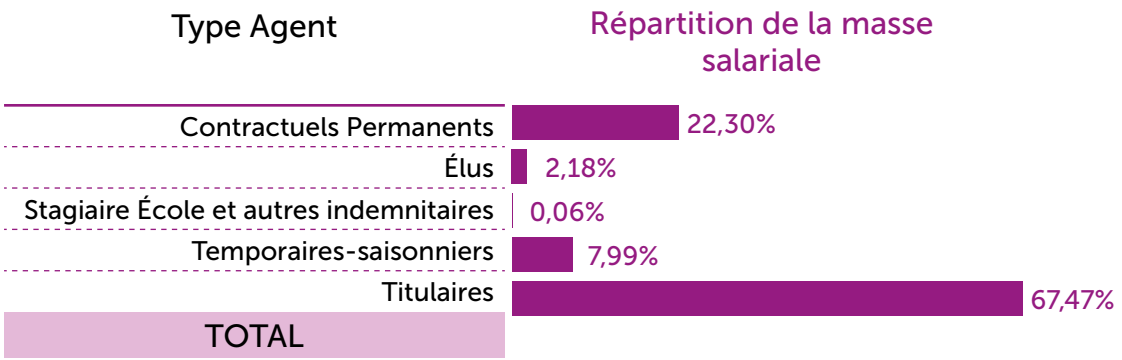

Les absences en 2016

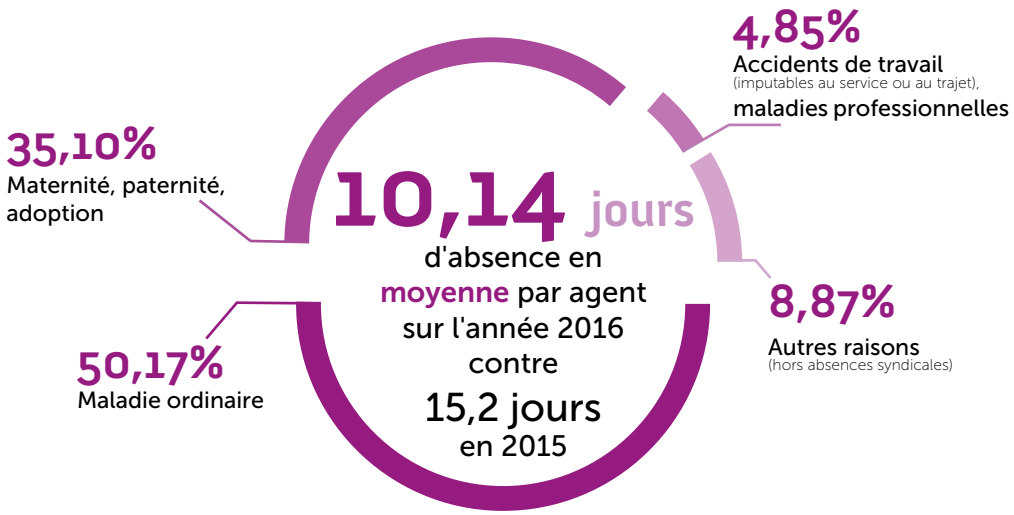

Les actes établis en 2016 (arrêtés + contrats)

849 actes établis contre 413 en 2015

MARCHÉS PUBLICS

55
MARCHÉS ATTRIBUÉS

43 marchés attribués en procédure adaptée

- **17** travaux (dont 1 groupement de commandes)
- **25** fournitures et services (dont 17 marchés subséquents issus des accords-cadres)
- **1** prestations intellectuelles

12 marchés attribués en procédure formalisée

- **12** fournitures et services (dont 1 groupement de commandes)

1 procédure Délégation de Services Publics pour l'assainissement collectif sur le territoire de la Haute Vallée d'Azergues

7 communes ont bénéficié du service mutualisé pour **8** marchés

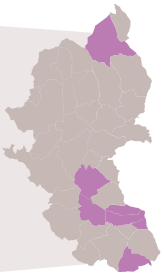

Ancy
Dareizé
Les Olmes
Poules-les-Echarmeaux
Saint-Loup
Tarare
Valsonne

FINANCES

55,6 M€ DE RECETTES

49,1 M€ DE DÉPENSES

Réalisées en 2016

Quelques postes de recettes

5,4 M€ de Dotation Globale de Fonctionnement

19,3 M€ de fiscalité (7.6M€ provenant des entreprises, 5M€ provenant des ménages auxquels il faut ajouter 4.4M€ encaissés au titre de la TEOM)

Quelques postes de dépenses

9,4 M€
de dépenses à caractère général

5,8 M€
de dépenses de personnel

8 M€
de reversement aux communes

4,8 M€ de remboursement du capital de la dette et 1,8 M€ d'intérêts

13 160
actes
(mandats et titres) réalisés par 2.4 ETP

16
régies de recettes

1
régie d'avances

Répartition par budget

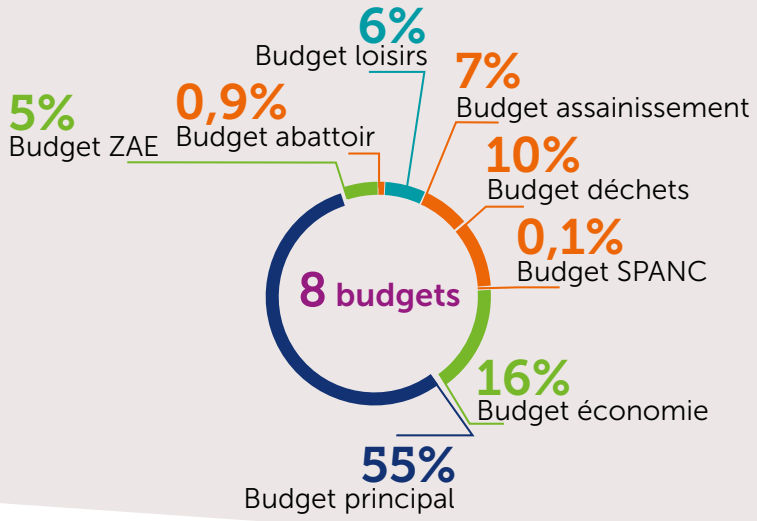

MUTUALISATION

Le schéma prévoyait la création de 12 services communs : ADS, archives, assistant de prévention, assistance à la passation de marchés, formation, comptabilité, paie, programmes européens, juridique, informatique, lecture publique, voirie communautaire et deux réseaux (secrétaires de mairies et encadrants ST)). A cela s'ajoute, les groupements de commandes.

ADS : 26 communes adhérentes (les autres sont encore instruites gratuitement par l'Etat) ; 756 actes instruits.

Assistant de prévention : 18 communes adhérentes ; service inédit dans le Rhône voire au-delà.

Formation : 20 communes adhérentes pour assurer et adapter la formation des agents communaux sur le territoire.

Ingénierie de projets : gratuit pour les communes, il apporte son aide dans les appels à projets.

Archives : porté par la Ville de Tarare, le service s'est limité à l'archivage de la COR en 2016.

Assistance à la passation de marchés : 21 communes avec des tarifs à la carte ; 8 marchés en 2016 pour 7 communes.

Réseau des encadrants ST : partage d'expérience entre les communes sur les problématiques techniques et collaboration aux groupements de commandes.

Voirie : toutes les communes sont remboursées à travers la dotation voirie pour le temps passé par leurs agents communaux pour l'entretien de la voirie communautaire.

Les services comptabilité, juridique et lecture publique ont été écartés.

Les autres sont à l'étude pour 2017.

AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT

ACCUEIL, DÉVELOPPEMENT ET IMMOBILIER D'ENTREPRISES

Pépinières et hôtels d'entreprises

Pépinière et hôtel d'entreprises PEPITA
Thizy les Bourgs

27 entreprises présentes
au 31 décembre 2016

6 entrées

sur les 2 sites
Tarare & Thizy les Bourgs

14 salariés
25 travailleurs non salariés
8 stagiaires

Pépinière et hôtel d'entreprises PHARE
Tarare

Domaine d'activité des entreprises

Chiffre d'**A**ffaires H.T. cumulé des entreprises
4 504 027 €

Chiffre d'Affaires H.T. moyen
195 827,26 €

Développement industriel

3 Après les tènements Bel Air et Teintureries de la Turdine (propriétés de l'EPORA), **une 3ème friche industrielle a été acquise sur la ZA Ouest à Tarare** : il s'agit du site **Thivel pour 1 050 000 €**. Le bâtiment, comme les deux autres, est voué à être démoli afin d'accueillir de nouvelles implantations économiques.

16,5 hectares
La superficie sur laquelle **l'entreprise Boiron va s'installer sur la Zone d'Activités ActiVal à Les Olmes**. L'année 2016 aura vu la COR mener la modification simplifiée du POS de la commune de Les Olmes ainsi que la réalisation d'un "dossier d'évitement des Zones Humides" et d'un porter-à-connaissance concernant le dossier Loi sur l'Eau. Ainsi l'entreprise a pu déposer son permis de construire en décembre 2016.

30 000 €
Le prix que va débourser la COR pour acquérir, auprès de la SNCF, une parcelle d'environ 10 000 m² sur la commune de Lamure-sur-Azergues.
L'objectif consiste à créer une zone économique à proximité de la gare

25 500 m²
La superficie de la parcelle cédée à l'entreprise Lachal sur la zone des Portes du Beaujolais à Thizy les Bourgs.

SMADEOR
Suite au retrait du Département du Rhône et de 3 EPCI, le SMADEOR n'est plus composé que de deux membres : le COR et la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle. Des espaces à vocation économique seront aménagés sur les communes de Saint-Romain-de-Popey et de Sarcey. Les négociations avec les propriétaires ont débuté et 2 entreprises (SMAD et ID Logistics) ont fait part de leur volonté de s'implanter.

Rond-Point
Réalisation d'un rond-point sur la zone de La Folletière à Lamure-sur-Azergues pour permettre la création d'une zone à vocation commerciale.

DÉVELOPPEMENT LOCAL DURABLE

Coopérative Jeunesse de Services

En partenariat avec la Coopérative d'activités Calad'Impulsion, la CJS est une entreprise éphémère qui permet à des jeunes de 16 à 18 ans, habitant sur le territoire de la COR, de découvrir le monde du travail, la gestion d'entreprise à travers la réalisation de prestations de services aux particuliers et entreprises du territoire.

La CJS en 2016

11 jeunes

195 heures de travail

38 prestations

Chiffre d'Affaires H.T
4 687,13 €

Les prestations réalisées

- Manutention
  - conditionnement et emballage
- Entretien d'espaces verts
  - désherbage et jardinage
- Aide à la personne
  - ménage, repassage, lavage vitres
- Nettoyage intérieur et extérieur de voiture
- Déménagement
- Peinture
- Design informatique
  - remise à jour d'un site web
- Montage de meubles

ZOOM SUR

Grâce à la CJS, la COR a remporté le prix de la solidarité 2016 lors de la remise des prix de l'association des Maires de France, qui récompense chaque année des collectivités pour leurs initiatives exemplaires. En 2015 ; la COR avait été la première collectivité à mettre en œuvre une telle initiative en Région Auvergne Rhône-Alpes.

Pépinière commerce (PEPCOM)

8 entreprises installées depuis 2015, dans 5 communes dont 2 nouveaux en 2016

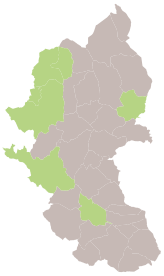

Tarare : restaurateur, fromager, franchise de diététique, concept store
Amplepuis : magasin de jouets
Thizy les Bourgs : boucherie
Cours : boucherie
Lamure-sur-Azergues : fleuriste

Service de base d'aide à la création d'entreprises

Accompagnement sur mesure

Le service de base d'aide à la création d'entreprises permet d'informer et/ou d'accompagner gratuitement toutes les personnes en démarche de création ou de reprise d'activités.
Les permanences sont assurées à PEPITA, la pépinière d'entreprises à Thizy les Bourgs et à PHARE, la pépinière d'entreprises à Tarare.

107 accueils

94 personnes en accompagnement

29 créations d'activités

Commerce et Artisanat

Organisation du premier forum de rencontres interprofessionnelles le 14 mars 2016 à Lamure-sur-Azergues, dans le cadre de la Semaine de l'Économie.

L'objectif était de faire rencontrer les producteurs et les commerçants / restaurateurs / restauration collective pour favoriser les partenariats commerciaux.

70 Professionnels inscrits

205 Rendez-vous organisés sur l'après-midi

80% de personnes satisfaites selon l'enquête de satisfaction

En moyenne, **2** nouveaux partenariats commerciaux par participant

Forum de l'alimentation de proximité
Lamure-sur-Azergues

Aides directes aux entreprises pour la modernisation des commerces

50 000€ d'aides octroyées à 18 entreprises (41 demandes) sur 8 communes : Amplepuis, Cours, Saint-Forgeux, Saint-Jean-la-Bussière, Saint-Romain-de-Popey, Tarare, Thizy les Bourgs.

280 000 € de travaux réalisés, à **37 %** par des entreprises du territoire.

2 800 € de subvention octroyée en moyenne en 2016, soit **21%** des dépenses éligibles.

Lauréat de l'Appel à Projet "Management de centre-ville"

Septembre 2016

La COR fait partie des 8 territoires retenus à l'appel à projet "Management de Centre-Ville et de Territoire".

Cet appel à projet a été lancé conjointement par l'État, la Région Auvergne Rhône-Alpes et la CCI régionale pour accompagner des collectivités dans une démarche de management de centre-ville.

La COR expérimente un management de centre-ville intercommunal, à l'échelle de trois communes : Amplepuis, Tarare et Thizy les Bourgs

Espace de travail partagé à Lamure-sur-Azergues

Un nouveau dispositif vient compléter notre offre sur le territoire de la COR : l'espace de travail partagé mis en place avec La Cordée à Lamure-sur-Azergues.

Cet espace offre aux auto-entrepreneurs, travailleurs indépendants, créateurs d'entreprises... une solution d'accueil par la mise à disposition d'un espace de travail partagé.

Des ateliers thématiques, temps d'échanges, outils de partages numériques sont mis en place en lien également avec les pépinières d'entreprises de l'Ouest Rhodanien.

Espace de travail partagé
Lamure-sur-Azergues

ouverture
mai 2016

+ de 25
événements organisés
Café des échanges, Permanences comptables, Portes Ouvertes...

12
travailleurs indépendants accueillis

Différents domaines d'activités : informatique, graphisme, communication, développement territorial, artisanat...

Agriculture et Circuits Courts

Une aide exceptionnelle aux exploitants agricoles touchés par la grêle le 24 juin 2016.

Les membres du Bureau Communautaire se sont prononcés, à l'unanimité, le 2 septembre 2016, en faveur d'une aide exceptionnelle à apporter aux exploitants touchés par les fortes intempéries de juin dernier.

Le Président a ainsi proposé au Bureau de soutenir les structures agricoles ayant subi d'importants dégâts. Une enquête réalisée par la Chambre d'Agriculture du Rhône a permis de recenser les exploitations touchées et d'évaluer le niveau des dégâts occasionnés.

La COR a été la première collectivité à intervenir suite à cet épisode climatique.

46 000 € ont ainsi été débloqués à titre exceptionnel pour **20** exploitations de la COR.

L'aide forfaitaire par exploitation est comprise entre **2 000** et **5 000 €** en fonction des pertes et des dégâts survenus.

ZOOM SUR

Remise de sacs réutilisables aux 3 points de vente collectifs du territoire

Dans le cadre de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets, 1 500 sacs lavables et réutilisables ont été distribués par les points de vente de producteurs locaux. Un geste efficace pour réduire les déchets et mettre en valeur les circuits courts du territoire.

Présentoirs produits locaux

Présentoirs mis à disposition dans 8 commerces et 1 à l'Office de Tourisme du Beaujolais Vert de Cublize.

- Ancy
- Claveisolles
- Cublize
- Saint-Clément-sous-Valsonne
- Saint-Jean-la-Bussière
- Saint-Nizier-d'Azergues
- Saint-Romain-de-Popey
- Ronno

Collecte des plastiques agricoles

La collecte des plastiques agricoles s'est étendue avec un nouveau site de collecte à Saint-Nizier-d'Azergues.

Tonnages collectés

- Films d'enrubannage **15,64 tonnes**
- Films d'ensilage **23,28 tonnes**
- Ficelles et filets **3,5 tonnes**
- Big-bags et sacs plastiques **1,9 tonnes**
- Sacs papiers **0,1 tonnes**

81 exploitations agricoles participantes à Saint-Marcel-l'Éclairé
20ème édition

15 exploitations agricoles participantes à Saint-Nizier-d'Azergues
1ère édition

Ouverture de 2 points de vente de producteurs

- **Terroir d'Azergues** à Lamure-sur-Azergues
- **La Maison des Producteurs** à Thizy les Bourgs

THIZY FERME PRODUITS FERMIERS LOCAUX

Terroir d'Azergues

Conférence

"Choisissons l'agriculture de demain"

Cette conférence en partenariat avec la Chambre d'Agriculture a réuni plus de **150 personnes** le **12 avril 2016.**

Politiques contractuelles

2016, une année de contractualisation avec l'État et la Région : contrats de ruralité et Ambition Région

Avec la création des Contrats de Ruralité et des Contrats Ambition Région, l'État et la Région Auvergne Rhône-Alpes ont réaffirmé le rôle pivot des intercommunalités pour coordonner les grands projets d'investissement et d'aménagement sur les territoires.

Un rôle que la COR a souhaité pleinement jouer pour mettre en œuvre un projet de territoire partagé et équilibré.

Dans le cadre de son projet de Contrat de Ruralité la COR s'est positionnée sur les 6 enjeux identifiés par le comité interministériel à la ruralité, à savoir:

- L'accès aux services publics et marchands et aux soins
- La revitalisation des bourgs centres
- L'attractivité du territoire
- Les mobilités locales et l'accessibilité au territoire
- La transition écologique et énergétique
- La cohésion sociale.

La COR a ainsi précisé sa stratégie de développement et d'aménagement du territoire sur un modèle durable. Territoire pilote, la COR fait aussi évoluer la gouvernance locale en mettant en place un Conseil de Développement et en s'intéressant de plus en plus aux partenariats publics-privés pour accompagner la transition énergétique du territoire.

Développement des énergies renouvelables

La COR a déposé sa candidature pour un contrat territorial de développement des énergies renouvelables "thermiques" fin juin 2016, en lien avec l'ADEME.

Ce contrat de développement permettra de devenir les acteurs du développement ambitieux et structuré de projets d'énergies renouvelables thermiques. Il concerne les projets :

- des chaufferies et réseaux de chaleur bois énergie (création ou extension)
- des installations solaires thermiques (chauffage et/ou eau chaude solaire)
- des installations de récupération de chaleur (sur eaux usées, sur process industriels...)
- des installations de géothermie

39 projets inscrits pour une production annuelle estimée à 3 294 MWh.

3 filières d'énergies renouvelables :

- **22** projets bois énergie
- **16** projets solaire thermique
- **1** projet géothermie

En 2016, la COR a accentué ses efforts en matière de transition énergétique et élaboré une véritable démarche Climat. Incarnée à travers trois dispositifs spécifiques cette démarche contribue à l'adaptation des modes de vies au changement climatique et permet de développer les énergies renouvelables locales.

1. Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Ce document cadre de la politique énergétique vise à réduire les émissions de polluants atmosphériques et de gaz à effet de serre pour lutter contre le changement climatique ainsi qu'à limiter les impacts néfastes du changement climatique.

2. Le processus de Cit'ergie

Le label Cit'ergie® est l'appellation française du label european energy award®. Il récompense les collectivités européennes engagées dans un processus de management de qualité, pour la mise en œuvre de leur politique territoriale de l'énergie.

Le label Cit'ergie® est porté en France par l'ADEME.

Cette méthodologie, recommandée pour engager un Plan Climat, permet aux collectivités, après un diagnostic de leur situation, de structurer leur démarche de transition énergétique : maîtrise de l'énergie et production répartie d'énergie, de lutte contre le changement climatique et d'adaptation à ses effets.

Il s'agit d'une démarche qualité, interne à l'institution, pour une évaluation auprès des meilleures pratiques. Avec ce processus de labellisation, la COR entend évoluer pour atteindre de meilleures pratiques et évaluer l'ensemble des actions engagées.

3. Bilan carbone

Le Bilan carbone consiste à calculer les émissions de gaz à effet de serre liées au patrimoine et aux services rendus par la Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien.

TOURISME

Un objectif ▸ devenir la destination de pleine nature à proximité de Lyon

Pour compléter son offre touristique et mieux irriguer l'ensemble du territoire, la COR a souhaité développer et structurer des activités de pleine nature.

À ce titre, en 2016, la COR a répondu à l'appel à projets "**Pôle de Pleine Nature**" lancé par le GIP Massif Central. Il s'agit de soutenir divers projets :

- La création d'une station de trail sur le Beaujolais Vert
- La création de nouveaux chemins de randonnées
- Les études d'opportunité pour la création d'une voie verte reliant le Lac des Sapins à Saint-Vincent-de-Reins et pour l'aménagement du Col des Echarmeaux
- La création d'une station VTT et l'obtention du Label Station VTT FFC
- Autour du lac : Labelisation d'un label pêche-famille, création de terrains de beach-volley, d'un mur d'escalade.

Fréquentation de l'office et de ses antennes (été 2016)

Antenne de Lamure-sur-Azergue

Antenne de Tarare

Office de tourisme du Beaujolais Vert - Cublize

1 534 personnes — Lamure-sur-Azergues

7 860 personnes — Cublize

3 155 personnes — Tarare

Au total, **12 549** visiteurs accueillis à l'Office de Tourisme du Beaujolais vert en 2016.

ZOOM SUR

Le site internet "beaujolaisvert.com" : une vitrine numérique pour le territoire

La COR s'est associée à l'Office de Tourisme pour mettre en place un nouveau site internet en 2016.
Plus pratique, il compile l'ensemble de l'offre touristique du territoire (hébergeurs, restaurateurs...) et dispose d'un module pour l'achat de billets à la baignade biologique.

Innovant, il compile également les publications sur les médias sociaux : instagram, facebook et twitter

D'avril à décembre 2016

le site a été consulté par plus de **90 000** visiteurs

et au total **216 911** pages ont été vues.

Une page facebook Beaujolais Vert Tourisme a été créée suite à la fusion des offices de Tourisme en 2015.

Manifestations

LES MARDIS DU LAC

16 juillet : env. 150 personnes
26 juillet : env. 200 à 250 personnes
09 août : env. 350 à 400 personnes
16 août : env. 500 personnes

FEU D'ARTIFICE

23 juillet : env. 6 000 à 7 000 personnes

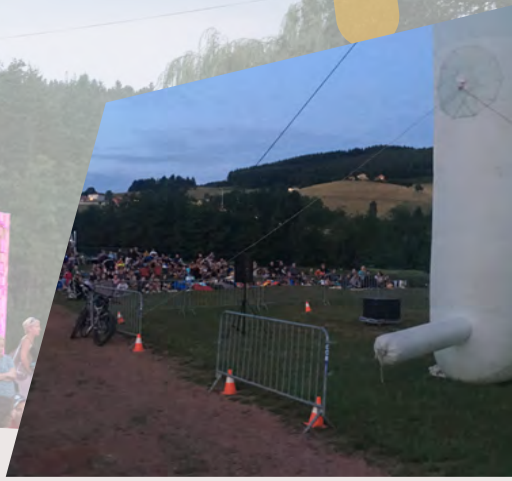

CINÉMA EN PLEIN AIR

05 juillet : 100 spectateurs
02 août : 300 spectateurs

LAC DES SAPINS

Site touristique à Cublize

STATIONNEMENT LAC

93 363 entrées dont

98 jours de stationnement payant dont 7 jours de grande affluence

952 véhicules en moyenne par jour

5 journées gratuites en raison de manifestations organisées sur site

23 % de personnes ayant un abonnement

Pic de fréquentation : **2 847 véhicules**

Recettes : **250 000**€TTC

INFRASTRUCTURES ET RÉSEAUX

INFORMATIQUE

MATÉRIELS INSTALLÉS DANS LES ÉCOLES

13 Tableaux Blancs Interactifs

84 Tablettes

47 PC portables

21 PC fixes

MAINTENANCE

135 demandes traitées auprès des **écoles**

308 demandes traitées auprès des **mairies**

ASSAINISSEMENT

Service assainissement non collectif

5 340 usagers

11 744 habitants concernés

Gestion directe sur près de **50 %** du périmètre de la COR

Service assainissement collectif

19 635 abonnés

2 196 000 m^3 volumes facturés

42 478 habitants desservis

38 stations d'épuration en service

2,305 € prix moyen

VOIRIE

Chantiers d'investissement

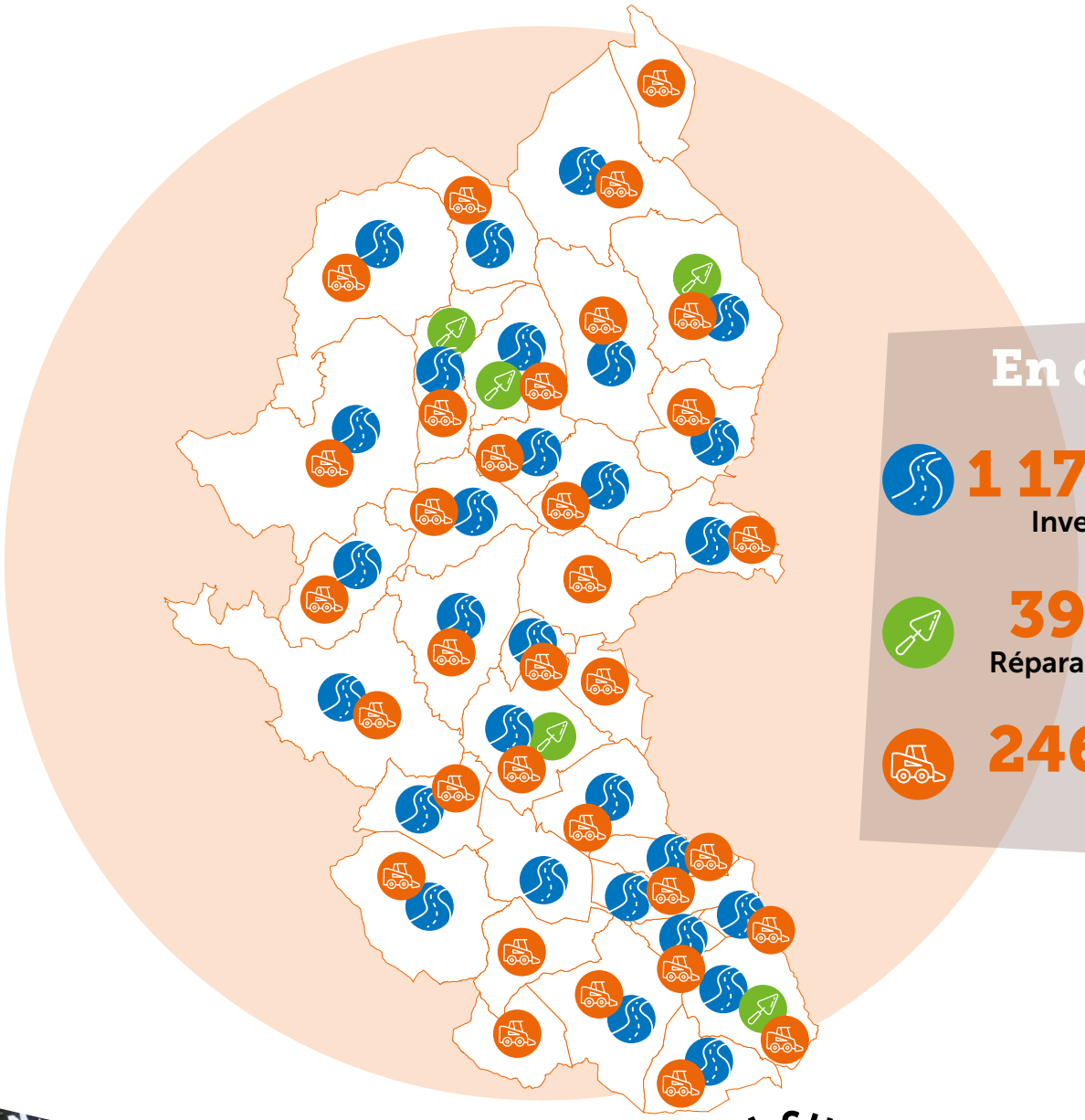

En chiffres

1 176 983€
Investissement

39 883€
Réparation / ouvrage

246 389€
PATA

ZOOM SUR

Opération de création de la voie de désenclavement du bourg de Chambost-Allières

L'opération représente 150 542,20€, et illustre bien le rôle de la COR. La création de cette voie attendue depuis trente ans a permis d'avoir un accès facile au centre-bourg, ce qui va faciliter son expansion et la vie quotidienne des habitants.

GESTION DES DÉCHETS

Harmonisation de la redevance spéciale

Depuis le 1er janvier 2016, l'application de la redevance spéciale est harmonisée sur l'ensemble du territoire. Par ailleurs, le seuil d'application a été fixé à **660 litres d'ordures ménagères par semaine.**

121 établissements démarchés sur l'ensemble du territoire de la COR en 2015 et assujettis à compter du 1er janvier 2016 (66 en 2015)
Les **34 mairies** du territoire ont signé une convention avec la COR en 2016.

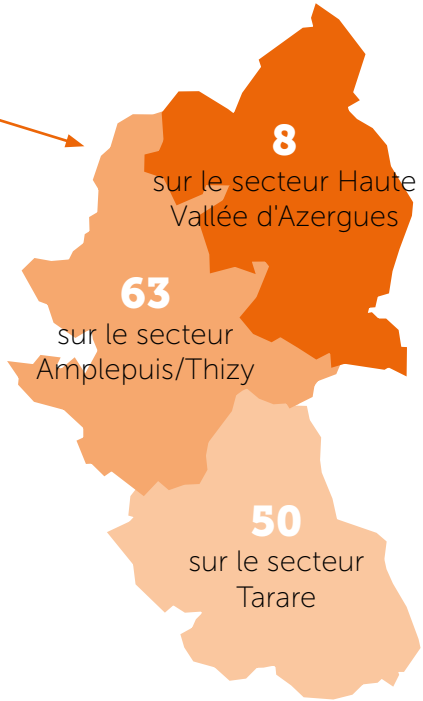

0,040 €
Prix 2016 au litre du flux des ordures ménagères

Sans surcoût
Prix 2016 au litre du flux des emballages

398 159,13 €
recette totale de la redevance spéciale pour l'année 2016.

Redevance spéciale

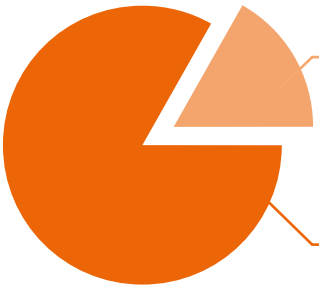

66 942,75 € encaissés en 2017

331 216,38 € encaissés au 31 décembre 2016

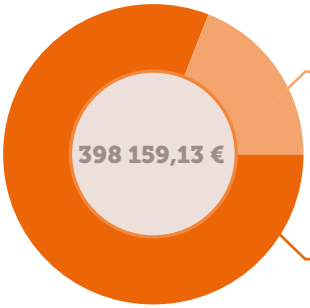

75 681,80 € Collectivités

322 477,33 € Professionnels

ZOOM SUR

Le travail de sensibilisation des ambassadrices du tri

Les ambassadrices du tri interviennent auprès des scolaires et des habitants pour renseigner, informer, conseiller sur les questions de tri et de recyclage. Elles mènent différentes campagne de sensibilisation sur les marchés locaux, auprès des associations et des communes qui le souhaitent, réalisent du porte à porte pour différentes informations ou encore interviennent lors des évènements de la COR.

969 enfants sensibilisés

13 interventions proposées dans le cadre des temps d'activités périscolaires

9 visites guidées

228 composteurs distribués

Tonnages collectés

Ordures Ménagères Résiduelles (OMR)

10 905 tonnes

baisse de **2,10%** (2015)

Emballages Ménagers Recyclables (EMR)

864 tonnes

augmentation de 7,57 % (2015)

Tonnage de papier

924 tonnes

baisse de **2,41%**

Tonnage de verre

1 576 tonnes

baisse de **2,12 %**

ZOOM SUR

Le tri du verre, un geste citoyen pour contribuer à la lutte contre le cancer

La COR s'est engagée aux côtés de La Ligue contre le Cancer du Rhône. Ainsi les recettes perçues par la collectivité pour le tri du verre sont reversées à La Ligue à hauteur de 1,50 € la tonne.

Pour la collecte de 2016, la COR a ainsi pu remettre un don de 2 364,30 €.

Indicateurs financiers

1 099 953,20 €
recettes
hausse de 0,12%
(ventes de matériaux, soutiens au tri, RS)

11,93 %
Taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères
Inchangé par rapport à 2015

Collecte des ordures ménagères en prestation
49,90 €/ hab
220,00 € à la tonne

Collecte des ordures ménagères en régie
44,50 € / hab
204,00 € à la tonne

Collecte du verre
0,60 € / hab
19,00 € à la tonne

Déchèteries
25,20 € / hab
150,00 € à la tonne

Collecte des emballages en prestation
6,50 € / hab
384,00 € à la tonne

Collecte des emballages en régie
0,40 € / hab
25,00 € à la tonne

COÛT TOTAL
76,70 € HT /an /hab
145,00 € HT à la tonne

SERVICES À LA POPULATION

PISCINES

PRISE DE COMPÉTENCE PISCINES

À partir du 1er janvier 2016, la COR a assuré la coordination des piscines du territoire. Les piscines de Cours et d'Amplepuis sont donc venues compléter les équipements nautiques de la COR avec le centre Aquaval de Tarare et la baignade biologique du Lac des Sapins à Cublize.

46 965 entrées

2,64 € ticket moyen

5,61 € coût par usager

59 935 entrées pendant la période estivale (juillet-août)

- 68 jours d'ouverture
- Moyenne par jour : 951 personnes
- 10 journées à forte affluence à plus de 2 000 personnes

dont 2 journées ayant atteint la FMJ *(fréquentation maximale journalière)*

- Aucune fermeture sanitaire
- 2% de vente par internet

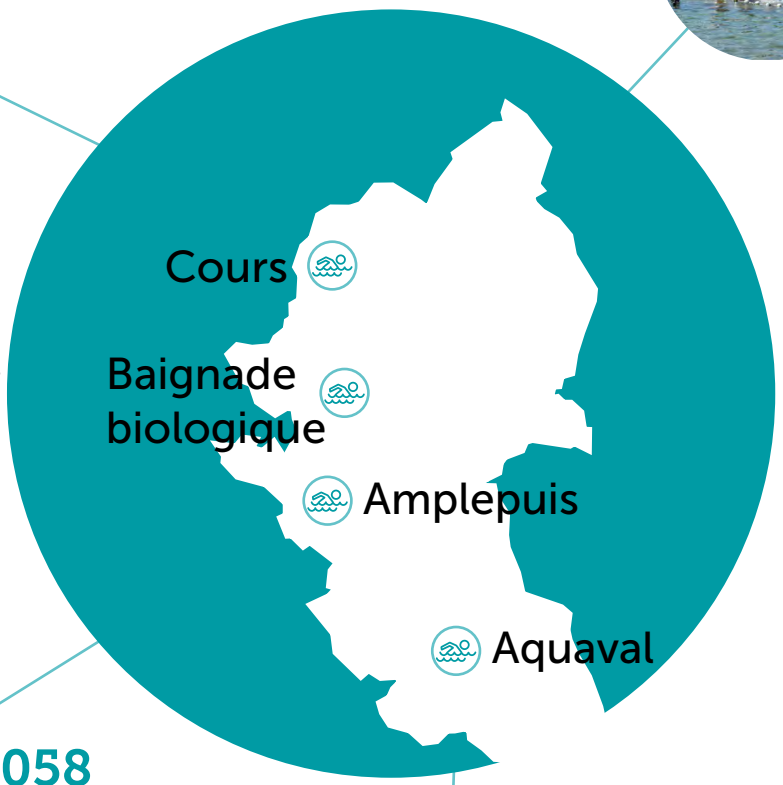

8 058 entrées pendant la période estivale (juillet-août)

2,22 € ticket moyen

10,03 € coût par usager

137 779 entrées

4,45 € ticket moyen

5,48 € coût par usager

TRANSPORTS ET MOBILITÉ

Le statut de communauté d'agglomération acquis au 1er janvier 2016 a imposé de droit à la COR, l'organisation de la compétence transport régulier non urbain et de transports scolaires. Depuis la mise en application de la loi NOTRe, une année a été accordée aux AOM (Autorités Organisatrices de la Mobilité) pour définir, négocier et délibérer au sujet de cette nouvelle compétence avant de se substituer, sur son territoire, à l'autorité déjà en place, pour la COR, le SYTRAL.

266 personnes inscrites au réseau CORUS

117 personnes ont utilisé le réseau lors de l'exercice 2015-2016 (du 28 novembre 2015 au 31 octobre 2016)

L'année 2016 a permis l'élaboration du programme d'actions sur les mobilités alternatives à la voiture individuelle et aux transports collectifs : projet de développement de l'autopartage entre particuliers et des stations innovantes de co-voiturage de proximité.

CULTURE

Biennale de la Danse

Le projet "Ensemble..on brille", mené en partenariat avec la Compagnie Fred Bendongué a regroupé en 2016 plus de 150 personnes. Les danseurs de la COR ont présenté le fruit de leur travail lors du défilé de la biennale le 18 septembre 2016. Leur déambulation était placée sous le thème des années folles.
Deux répétitions "générales" ont été organisées à Amplepuis (juin) et Thizy les Bourgs (septembre).

École de Musique et de Danse Intercommunale

Le 1er janvier 2016, à travers sa compétence Culture, la COR a récupéré la gestion de l'École de Musique et de Danse Intercommunale, précédemment assurée par un syndicat mixte.

219 élèves venant de huit communes du territoire.

L'équipe compte **1** directrice et **12** professeurs.

L'enseignement dispensé est très diversifié : danse, éveil musical, découverte et pratique instrumentales (cordes, clavier, guitare, batterie, vents), chant, chœur d'enfants et ensembles instrumentaux.

Toutes les quatre semaines, tous les cours sont décloisonnés et les élèves peuvent participer à des ateliers (35 en 2016), s'essayer à des instruments complémentaires ou rejoindre des ensembles instrumentaux.

L'EMDI s'est produit en public plusieurs fois en 2016 : concert de printemps et de Noël (environ 250 spectateurs), scènes libres, rencontre des pianistes autour de l'œuvre d'Erik Satie avec le centre musical d'Amplepuis, Nuit des musées au musée Thimonnier et, enfin, festival de fin d'année en itinérance dans six communes.

En parallèle de la gestion de l'EMDI, la COR continue d'apporter son soutien financier et technique aux onze écoles de musique associatives présentes sur son territoire.

Musée Barthélémy Thimonnier

La COR a intégré en 2016 via sa compétence culture, le Musée Barthélémy Thimonnier à Amplepuis et l'Écomusée du Haut Beaujolais à Thizy les Bourgs.

L'année 2016 a été une année de transition et de mise en place :

- Prise en gestion directe des musées, création de 2 régies de recettes.
- Intégration du personnel des musées aux agents de la COR, redéfinition des postes et organisation d'une équipe "musées & patrimoine" mutualisée sur les 2 établissements.
- Rédaction de conventions d'objectifs pour l'animation des musées, entre la COR et les associations partenaires : Patrimoines Haut-Beaujolais (PHB) et Les amis du musée Barthélemy Thimonnier-GRAHA précisant les missions de chacune des parties.

4 060 visiteurs en 2016

ZOOM SUR

Exposition temporaire
Le cinéma s'expose

Du 1er juillet au 29 octobre 2016, le musée Thimonnier a proposé une exposition temporaire "Le cinéma s'expose". Le parcours proposait une découverte de l'histoire de la caméra, des prémices de l'invention aux caméras actuelles.

Les collections étaient prêtées par l'Association "Le cinéma s'expose", de Montreuil.

Entre le 15 septembre et le 29 octobre, **30 classes ont été accueillies** dans le cadre d'animations autour de cette exposition.

Ecomusée du Haut Beaujolais

Malgré sa fermeture au public liée à sa rénovation, l'Ecomusée met en place de nombreuses animations et activités :

- Coordination de l'exposition itinérante "Rendez-vous aux monuments" : **210 visiteurs**
- Ateliers "Roulez Jeunesse" en collaboration avec le Musée Barthélémy Thimonnier : **57 participants**
- Ateliers scolaires sur la thématique de la Grande Guerre : **4 interventions, 95 élèves**
- Participation au festival "Du foin sur les planches". La Manufacture a accueilli, samedi 2 juillet, une soirée festive co-produite par la COR : **71 personnes**
- Activités périscolaires : **6 séances** consacrées au tissage auprès des élèves de l'école Sainte-Thérèse à Bourg-de-Thizy.

ZOOM SUR

Journées Européennes du Patrimoine 2016 sur le thème de la citoyenneté

Afin de mettre en valeur ce patrimoine culturel et matériel qui nous concerne tous, l'Ecomusée a piloté une opération "portes-ouvertes" dans 6 mairies volontaires de la COR : Saint-Forgeux, Valsonne, Les Olmes, Thizy les Bourgs, Saint-Jean-la-Bussière et Joux. Élus locaux et agents des musées ont accueilli le public pour échanger sur le thème de la citoyenneté vécue au quotidien à l'échelle communale. Dans chaque "maison commune", les visiteurs curieux ont pu découvrir les emblèmes républicains, des bustes de Marianne d'hier et d'aujourd'hui ainsi qu'une sélection d'archives municipales reflétant la vie citoyenne.

Re-tissons le territoire

Via une convention pour le développement de l'éducation aux arts et à la culture signée en 2015 avec la DRAC et l'Éducation Nationale (soutenue par la Région Auvergne Rhône-Alpes et le Département du Rhône), la COR mène le projet "Re-tissons le territoire". Il a pour objectif de favoriser la rencontre, l'interconnaissance et le lien social autour de projets de création artistique, avec comme point d'accroche l'histoire textile du territoire.

En 2016, une vingtaine de projets culturels (ateliers plastiques, expositions, ciné-club...) a été organisée et co-organisée par la COR afin de développer l'offre culturelle de proximité et favoriser l'animation du territoire.

Manifestations culturelles

Spectacles

1 Amoureuses

» 7 AVRIL Tarare - **300 scolaires et 107 spectateurs**
» 28 AVRIL Thizy les Bourgs - **150 scolaires et 66 spectateurs**

2 Bulles dans le Lac

» 2 & 3 AVRIL Cublize - **1 000 visiteurs**

3 TNT Festival

Battles :
» 29 AVRIL Saint-Loup - **100 spectateurs**
» 30 AVRIL Chambost-Allières - **80 spectateurs**
» 1ER MAI Amplepuis - **80 spectateurs**
Finale :
» 19 JUIN Tarare - **1 800 spectateurs**

4 Festiplanètes en partenariat avec le CCAB

Drôles de Bêtes
» 20 AVRIL Les Olmes - **51 spectateurs**

Atelier "Voyage sous le planétarium"
» 4 MAI Cours - **83 spectateurs**
Un arbre tout neuf
» 19 MAI Claveisolles - **142 spectateurs**
» 20 MAI Tarare - **123 spectateurs**

5 Festival Du foin sur les planches

» 2 JUILLET Les sept jours de Simon Labrosse (théâtre) suivi du concert d'Erwan Pinard - Thizy les Bourgs
» 23 JUILLET Quelle énergie + ou - ?! (théâtre) - Cublize

6 Les Agricoles

» 24 MAI Tarare - **140 spectateurs**
» 26 MAI Amplepuis - **152 spectateurs**
» 29 MAI Chénelette - **170 spectateurs**

7 Cafés en fête

» FÉVRIER Les Sauvages, Ranchal & Meaux-la-Montagne - **140 spectateurs**
» MARS Lamure-sur-Azergues, Saint-Just-d'Avray & Thizy les Bourgs - **125 spectateurs**
» NOVEMBRE Thizy les Bourgs, Poule-les-Echarmeaux & Ronno - **200 spectateurs**

8 Filaments

» JUIN Cublize - **240 scolaires et 44 spectateurs**
» DÉCEMBRE Chambost-Allières - **59 scolaires et 29 spectateurs**

Spectacles jeunesse

1 » 26 MARS La Grande Cuisine du petit Léon - Saint-Forgeux - **99 spectateurs**
2 » 28 MAI Doggy Blues - Ronno - **113 spectateurs**
3 » 24 SEPTEMBRE Le Grand Livre des contes - Grandris - **147 spectateurs**
4 » 26 NOVEMBRE Pierre and the Loup - Les Sauvages - **214 spectateurs**

POLITIQUES URBAINES

HABITAT

La COR met en place différentes actions pour favoriser la rénovation de l'habitat sur l'ensemble de son territoire. Elle apporte son soutien financier aux habitants dans leurs travaux de rénovation grâce au concours de fonds spécifiques de l'État, bien souvent complétés par les communes du territoire.

Le PLH de la COR a été adopté définitivement par la délibération du 22 septembre 2016 pour la période 2016-2021 avec un budget prévisionnel (aides ANAH incluses) à plus de **10 millions d'euros sur 6 ans.**

Il est composé de 4 axes :
1 - Rénovation du parc de logements privés
2 - Intervention sur le parc de logements publics
3 - Urbanisme et aménagement du territoire
4 - Structuration de l'accompagnement social lié à l'habitat

Le Programme d'intérêt Général (PIG) a entamé sa phase opérationnelle suite à la délibération du 3 mars 2016 validant le marché d'animation du programme.
En avril, les critères de la COR, définis initialement dans le cadre de l'étude pré-opérationnelle finalisée en 2015, ont été adaptés : notamment du fait des modifications des règles d'intervention de l'ANAH en 2016.

Les 4 principales thématiques abordées par l'opération PIG sont les suivantes :
- Lutte contre l'habitat indigne,
- Rénovation énergétique,
- Adaptation des logements en vue du maintien à domicile,
- Accompagnement des copropriétés en difficulté.

Energies Renouvelables

23 Dossiers d'aides d'ENR

Rénovation de façades

60 Dossiers de rénovations de façades

59 870 € de subventions accordées pour **881 520 €** de travaux

Croissance Verte

29 Dossiers

113 219 € de subventions pour **587 544 €** de travaux

PIG

29 Dossiers

44 181 € de subventions pour **495 861 €** de travaux

ZOOM SUR

La Plateforme Locale de la Rénovation : 1 an de fonctionnement

Ce guichet unique de la rénovation énergétique locale, aide les habitants à concrétiser leurs projets de travaux et de rénovation et les met en relation avec les professionnels et artisans du territoire.

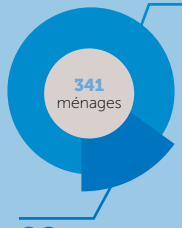

Ces **341** ménages ont contacté la plateforme locale pour bénéficier de l'accompagnement, de conseils et des dispositifs financiers.

28 ont été accompagnés sur 2016 jusqu'à la réalisation des travaux et **5** obtiennent une **rénovation au niveau "basse consommation"** (BBC).

- **47** visites à domicile
- **4** chantiers "appel à projet"
- **7** chantiers de rénovations globales et performantes ont été identifiés "appel à projet".

Un important programme de mobilisation et de formation des entreprises a également été déployé au cours de l'année 2016.

Rénovation de l'Habitat

AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS

Le service autorisations du droit des sols (ADS) est un service mutualisé pour l'instruction des permis de construire.

756
actes d'urbanisme

284
Permis de construire

246
Déclarations préalables

211
Certificats d'urbanisme

11
Permis d'aménager

4
Permis de démolir

POLITIQUE DE LA VILLE

Cette nouvelle compétence de la COR depuis le 1er janvier 2015, est structurée autour d'un réseau de partenaires qui œuvrent en faveur des publics des quartiers prioritaires de la Ville de Tarare. Ces actions ont vocation à se dupliquer sur les Centres Bourgs de la COR.

Les actions menées auprès du grand public en 2016

- Auto-école sociale : près de 80 personnes ont pu passer le permis de conduire dans l'année grâce à ce dispositif social.
- Programme de réussite éducative : 65 enfants suivis

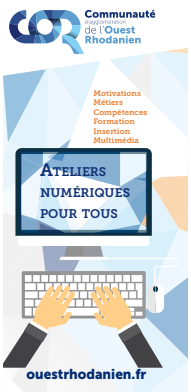

Ateliers numériques

Une dizaine de personnes reçues chaque semaine en ateliers informatiques.

Bilans de santé

100 personnes reçues

Coup de pouce étudiant

15 étudiants suivis

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien

Contacts

04 74 05 06 60
contact@c-or.fr

Accueil

Siège
3 rue de la Venne 69170 TARARE

www.ouestrhodanien.fr

Création : Service communication - 6